

« Nous, les conchyliculteurs, sommes un peu les sentinelles du milieu »

Les lagunes sont des réceptacles du bassin versant et si nous souhaitons conserver ce patrimoine commun, nous devons tous nous y impliquer. Les usagers de tout le bassin versant, en amont comme en aval doivent garder à l'esprit qu'une frange de l'économie régionale en dépend. C'est ce qu'explique ici Annie Castaldo, présidente du Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) du bassin de Thau.



Comment est né le CIVAM ?

Étang de Thau. Crédit photo : Cépralmar

C'est un réseau national d'associations né dans les années 1950 à l'initiative d'enseignants, d'agriculteurs et de ruraux. Les CIVAM se sont fondés sur les valeurs des mouvements d'Education Populaire, avec pour but de faire accéder les familles agricoles à une véritable autonomie grâce à la formation et à l'autoformation. Le CIVAM du bassin de Thau a 11 ans. Il a été créé en 1997 avec la démarche AOC des huîtres et moules de Bouzigues. Mais en 2002, la démarche a été mise en stand by et le CIVAM a alors repris d'autres objectifs et missions.

Quels sont aujourd'hui vos objectifs et vos missions ?

Travailler sur le statut des femmes, surtout celui de conjoint collaborateur. En 2006, nous sommes parvenus à monter un statut pour toutes les femmes d'exploitant. Depuis, il est obligatoire pour nos adhérents. En terme de mission, la principale est la durabilité de l'activité conchylicole et le maintien du milieu, le tout groupé autour de trois axes : l'environnement, le social et l'économique. Mais maintenant puisque le niveau social est acquis, nous sommes restés uniquement sur l'économique car nous sommes en train de créer un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) entre producteurs axé sur le fait de ne pas avoir d'huître modifiée, faire attention à nos décanteurs, nos rejets et notre impact sur l'environnement.

Pourquoi l'AOC a-t-elle été abandonnée ? Y-a-t-il un lien avec le nombre d'adhésion ?



Non. Avec l'AOC, nous avons eu un problème de nom. En 1989, notre syndicat professionnel conchylicole SRCM, Section Régionale de Méditerranée, avait créé la marque collective qui s'appelle « l'huître et la moule de Bouzigues ». Tout le monde pouvait s'approprier gratuitement ce nom. Pendant la démarche AOC, l'Institut National des Appellations d'Origine pensait que le seul nom que pouvait porter ces huîtres et ces moules

Mas conchylicole au Barrou (étang de Thau). Crédit photo : Cépralmar

était « Huîtres et moules de Bouzigues » car, pensait-il, c'était l'antériorité du nom. Une démarche régionale a tâtonné pour remplacer le nom collectif et puis la démarche AOC a capoté. Mais en y réfléchissant, les professionnels n'avaient pas compris ce qu'était une AOC et au jour d'aujourd'hui pas plus !

Que pensaient-ils que cela devait être ?

Beaucoup de contraintes et de contrôles, qu'on allait être surveillé. Les efforts d'explication n'ont donné fait, un syndicat de défense s'est créé et c'est à ce moment là que nous avons repris le flambeau.

En parlant des rejets, qui suit l'évolution de la qualité des eaux épurées ?

Scientifiquement, notre partenaire de référence c'est l'Ifremer. Ce sont eux qui font tous les prélèvements, puis l'information passe par les affaires maritimes, arrive jusqu'au bureau du préfet où les décisions sont prises.

Faites-vous des analyses du milieu ?

Plus maintenant, la situation de 1989 a risqué de nous mettre en conflit les uns avec les autres. A l'époque, les conchyliculteurs ont été confrontés à une contamination de leur production par la salmonelle. L'Ifremer lors de ses analyses avait trouvé une espèce de salmonelle et recommandait la non mise en marché de la production. Depuis, les analyses du milieu sont uniquement effectuées par l'IFREMER qui est le laboratoire de référence. Les conchyliculteurs quant à eux font exclusivement les analyses d'huîtres, de moules et de l'eau des bassins.



*Cordes d'huîtres collées.
Crédit photo : Cépralmar*

Y'avait-il un cloisonnement entre la recherche et la profession ?

Oui, complètement et le CIVAM en ayant initié une stratégie de dialogue avec tous les partenaires en période de non crise est parvenu à décroiser les structures. Cela a été possible grâce au journal *Le grain de sel*. Il permettait de tenir une sorte de veille informative tout au long de l'année. Cela a permis aux scientifiques d'avoir le sentiment des professionnels et vis-versa. Nous avons évité qu'il y ait un « clash » lors des réunions.

Vous sentez-vous investis d'une mission de sauvegarde du milieu ?

Oui, nous sommes un peu des sentinelles du milieu parce qu'au moindre dysfonctionnement nous donnons l'alerte.

L'urbanisation menace-t-elle votre activité ?

Oui, nos maires nous disent qu'on ne peut pas arrêter le flux des populations, mais de distribuer des permis de construire. Ils font le chemin à l'envers. Lorsqu'on

projetée d'accueillir par exemple trois milles personnes il faut commencer par se poser la question de la capacité des stations d'épuration et des lagunages. Cela nécessite de les dimensionner et lorsque cette étape est finie, on passe à la construction de pavillons et non l'inverse.

Votre message passe-t-il au niveau des élus locaux ?

Cela a été fait à Marseillan, l'ancien maire a mis en place un schéma de gestion des eaux durant son dernier mandat en créant deux filières : une filière pour le pluvial et une filière pour les eaux usées. Et ce schéma permet de gérer les sites de Marseillan ville et Marseillan plage en période de pic estival. Mais nous devons continuer à être vigilants.

Concernant cette croissance démographique des villes, pensez-vous que le nombre de bateaux de plaisance soit une menace pour la conchyliculture ?



Urbanisation de Sète.

Crédit photo : S. Arquès/Tour du Valat

Oui c'est une possibilité. C'est pourquoi nous nous sommes opposés à l'installation de 3000 anneaux supplémentaires. Aux niveaux des voiliers, l'impact est maintenant faible parce qu'ils se sont mis aux normes, aidés par l'association Le Voile de Neptune, fondée en 2001, qui leur enseigne les Ecogestes (<http://www.voiledeneptune.org>). Ils ont amélioré leurs équipements et surtout, ils jettent moins de poubelles. Mais le problème qui nous gêne le plus est celui des péniches et pénichettes notamment, le fait que le canal du midi et celui du Rhône à Sète soient

devenus touristiques et bientôt de transport fluvial. Les gens qui louent les pénichettes n'ont aucune connaissance de la réglementation en matière de navigation maritime, et manquent de connaissances sur l'environnement littoral. Ce qui explique qu'ils n'ont pas conscience de la fragilité du milieu. Bien qu'ils soient un maillon important de l'économie de la région, leur gestion demeure une préoccupation qui doit interpeller tout le monde.

Faut-il arriver à catégoriser le tourisme ? À le sélectionner ?

Oui, parce que nous n'avons pas besoin d'un tourisme passif mais plutôt d'un tourisme choisi, qui respecte le milieu qui l'accueille, en faisant son tri de déchets et en allant à la découverte du terroir, car le midi de la France ce n'est pas seulement les plages. Tant qu'il y aura une production d'huîtres et de moules qui fait entre 10 à 12 000 tonnes de coquillage par an, l'environnement ne sera pas favorable à un tourisme de masse sur le bassin versant ; on ne pourra faire qu'un tourisme vert. Il faut aussi ouvrir nos mas et accueillir les touristes, qui ne connaissent rien en matière de problématique du lieu qu'ils fréquentent. Je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose pour les sensibiliser. J'ai élaboré une stratégie de communication autour des aspects suivants : qui nous sommes, où on est, quelle est la problématique du milieu...les touristes ne sont pas neutres quand ils viennent ici. Je leur fais passer tous ces messages et ces valeurs de sorte qu'ils

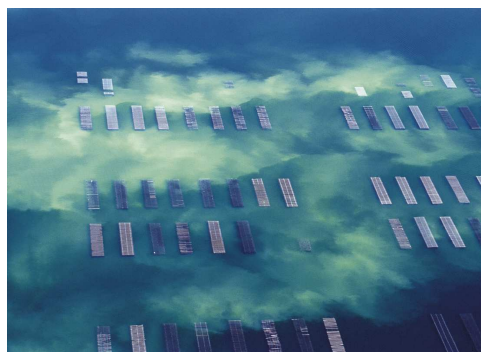
soient prêts à intégrer tout cela dans leur quotidien pendant leur séjour. Et cela se passe en toute convivialité autour de quelques dégustations de spécialités locales.

Et cette démarche donne des résultats ?

Bien sûr que oui. Vous ne pouvez pas vous imaginer comme ils en sont demandeurs et veulent effectivement se mettre en rapport avec les riverains. Un travail dans ce sens peut être fait au niveau des offices du tourisme ; il ne s'agit pas seulement d'orienter les touristes vers les terrains de golf et autres sites classiques.

Que pensez-vous des autres activités pratiquées sur les terres ?

Je pense que notre société doit se remobiliser. C'est une réflexion que j'ai eu en travaillant dans l'association ; je me suis rendue compte que nous avons tous un impact sur notre environnement quoi que nous fassions. Nos collègues agriculteurs donnent au vue de leur attitude l'impression de se « laver les mains » quand nous souffrons de malaïgue. C'est à se demander s'ils se sentent aussi concernés par la santé des lagunes et des zones humides qui sont aussi des réceptacles des produits qu'ils utilisent.



Malaïgue sur Thau
Crédit photo : F. Maxant / Cépralmar

Vous lancez donc un appel à une prise de conscience individuelle et professionnelle ?

Oui, mon métier me l'a appris et je voudrais faire partager ce point de vue. Donnons à l'étang, aux zones humides ce qu'il y a de bon car c'est cela qu'elles nous retournent. C'est ce que fait par exemple l'agriculture biologique. C'est produire en tenant compte de l'environnement et en se posant la question de son impact sur la nature pour que cette dernière nous le rende à travers la qualité de nos récoltes.

Propos recueillis par Blaise M'BOYE, Master BGAE (IEGB) de l'Université Montpellier II

Interview d'Annie Castaldo, CIVAM du bassin de Thau, annie.castaldo@wanadoo.fr
Site web du CIVAM de Thau : <http://bassindethau.hautetfort.com/>

Bibliographie éditée par le Pôle relais lagunes méditerranéennes :

- Recueil des bonnes pratiques environnementales en conchyliculture :
<http://www.pole-lagunes.org/ftp/recueil%20conch%20et%20env.pdf>

- Plaquette « Conchyliculture & Environnement » :
<http://www.pole-lagunes.org/ftp/CONCHY3%2019-01.pdf>